REGLEMENT
DE L'EPREUVE 2018

1) PORT DU GILET OBLI GATOIRE SUR TOUT LE PARCOURS. (Gilets gonflables interdits)

2) GONFLES OU CAISSONS ETANCHES OBLIGATOIRES DANS TOUTES LES EMBARCATIONS SAUF SUP

3) INTERDICTION DE CHANGER DE BATEAU OU SUP DURANT LA DESCENTE
   - SAUF K1 OU SUP EN RELAIS, MAIS AVEC LE MÊME TYPE DE BATEAU POUR LES 2 COEQUIPIERS
   - SAUF EN CAS DE CASSE DE BATEAUX, ET POUR UN MÊME TYPE DE BATEAU (K1 CEL POUR K1 CEL PAR EX)

4) INTERDICTION DE SE FAIRE RAVITAILLER PAR UNE PERSONNE EXTERIEURE HORS DES ZONES DE RAVITAILLEMENTS OU POINTS D'EAU

5) PASSAGE DE RELAIS OBLIGATOIRE DANS LES SEULES ZONES DE RAVITAILLEMENT OU POINTS D'EAU

6) PASSAGE DU MALPAS (3 km après le Départ) : OBLIGATION de passer à Gauche de l'île, longer la berge rive gauche bien avant l'entrée du passage.
   (Un Bateau de l'organisation indiquera le passage 200 m en amont)

7) DIGUE DE CARENNAC (km 45) : passage de la digue (centre gauche) ou portage. Le choix est laissé à l'appréciation de chaque embarcation (Si portage, longer la berge Rive Gauche très tôt avant la digue)

8) OBLIGATION DE PORTER SECOURS A TOUT AUTRE BATEAU EN DANGER OU EN DIFFICULTE

9) TOUS LES ELEMENTS DU REGLEMENT INDIQUES DANS LA PLAQUETTE DE L'EVENEMENT DEMEURENT VALABLES

10) L'EPREUVE FERA L'OBJET DE 2 CLASSEMENTS DISTINCTS : AVEC ET SANS RELAIS

P/o Le CKC Argentat Beaulieu et le Comité d'Organisation de la Dordogne Intégrale
Philippe Marchegay